



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Cabinet Fiduciaire & Conseils JTB Bureau & Services Sàrl**, Place du Pressoir 2bis, 1355 L'Abergement
2. Date du prononcé de dissolution: 30.04.2015
3. Suspension de faillite: 18.05.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 08.06.2015
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par jugement rendu par le Tribunal d'arrondissement de LaBroye et du Nord vaudois le 30 avril 2015, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonné selon les dispositions applicables à la faillite le 30 avril 2015.
But: toutes activités d'une fiduciaire, la gérance et le courtage.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT
DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS
1400 Yverdon-les-Bains

02169367

